



Ville de Mont-Saint-Hilaire

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2019

VF 2020-07-06

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, nous déposons aujourd'hui le rapport sur la situation financière 2019 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

États financiers 2019

Au 31 décembre 2019, les activités financières se sont soldées avec un excédent de fonctionnement consolidé de 4 115 365 \$.

Ce surplus s'explique principalement par des revenus supplémentaires, dont :

- 683 600 \$ pour la vente de terrains;
- 579 400 \$ pour la vente du camion incendie;
- 86 600 \$ de redistribution de surplus de l'Autorité régionale de transport métropolitain et de la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu;
- 2 321 600 \$ de droits de mutation reliés principalement à des transactions dans le parc immobilier, au niveau du commercial;
- 269 500 \$ de revenus d'intérêts plus élevés;
- et 258 741 \$ d'excédent des organismes contrôlés.

Dépenses contrôlées

Tout au long de l'année, le conseil municipal a exercé un contrôle des dépenses organisationnelles, notamment au niveau de la masse salariale. Cette gestion financière encadrée a permis une subvention supplémentaire de 197 700 \$ pour le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire. Aussi, le financement de certaines acquisitions d'immobilisation a pu être payé comptant.

Utilisation du surplus

Tel que prévu par la Politique de gestion des réserves financières et des surplus affectés, le conseil municipal a consacré le surplus annuel pour créer et affecter 3 695 685 \$ à des fins spécifiques. À titre d'exemple :

- 1 160 650 \$ à des fins de projets d'investissements structurants, tels que la réfection du Centre aquatique;
- 1 160 650 \$ au remboursement anticipé sur la dette à l'ensemble;
- 579 420 \$ pour rembourser le prêt sur le camion incendie vendu à la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu;
- et 683 615 \$ attribuables à la vente de terrains pour différents projets spécifiques.

Investissements

Ayant terminé tous les projets planifiés en fonction de la subvention du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018, la Ville a profité de l'année 2019 pour ralentir les projets d'infrastructures et miser davantage sur la planification de projets subventionnés. Comme le conseil souhaite maximiser l'apport des subventions dans les projets municipaux, il est préférable d'attendre, lorsque possible, les confirmations des différents programmes de subventions. Cette façon de procéder permet un investissement financier plus judicieux.

Au cours de l'année 2019, la Ville a tout de même investi dans plusieurs projets. Par exemple :

- l'acquisition de plusieurs lots en piémont à des fins de conservation des milieux naturels protégés;
- le début des investissements dans l'aménagement du parc de la nouvelle école Paul-Émile-Borduas;
- 2 169 800 \$ en investissement de projets d'infrastructure, comme :
 - les travaux sur la rue Campbell;
 - l'infrastructure autour de l'école Paul-Émile Borduas;
 - et les travaux de resurfaçage.

Pour l'année 2020, plusieurs projets subventionnés d'infrastructures débiteront.

Contrôle de la dette

Les stratégies financières implantées par le conseil municipal dans les dernières années, comme la taxe spéciale sur le pavage par exemple, ont contribué à alléger la dette à l'ensemble des contribuables. Celle-ci est passée de 42,4 M\$ en 2018 à 39,4 M\$ en 2019, ce qui représente une diminution de près de 3 M\$.

Dans les deux dernières années, la Ville a réduit l'emprunt à l'ensemble de plus de 6,6 M\$. Cette réduction importante de la dette permettra à la Ville de se dégager une marge pour financer des projets d'investissements structurants, comme les rénovations du Centre aquatique et de l'hôtel de ville.

Rapport des vérificateurs externes pour les états financiers de 2019

La firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. a procédé à l'audit des états financiers consolidés comprenant :

- l'état de la situation financière;
- l'état des résultats;
- l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette);
- et l'état des flux de trésorerie au 31 décembre 2019.

Elle confirme que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2019 et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.